



COMPTE ADMINISTRATIF
ANNEXE

BAUX COMMERCIAUX

ANNEE 2021



8

9

10

11

12

13

14

15

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

VILLE DE GOUSSAINVILLE

SOMMAIRE

BUDGET PRINCIPAL

POSTE COMPTABLE DE : GARGES SARCELLES

Pages :	BUDGET ANNEXE : LOCATIONS COMMERCIALES	Jointes	Sans objet
I. INFORMATIONS GENERALES			
p.2	Modalité de vote du budget	X	
II. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
p.3	A.1 Vue d'ensemble - Sections	X	
p.4	A.2 Vue d'ensemble - Section d'exploitation - chapitres	X	
p.5	A.3 Vue d'ensemble - Section d'investissement - chapitres	X	
p.6	B.1 Balance générale du budget - Dépenses	X	
p.7	B.2 Balance générale du budget - Recettes	X	
III. VOTE DU BUDGET			
p.8/10	A.1 Vote du budget - Section d'exploitation - Détail des dépenses	X	
p.11	A.2 Vote du budget - Section d'exploitation - Détail des recettes	X	
p.12/13	B.1 Vote du budget -Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
p.14/15	B.2 Vote du budget -Section d'investissement - Détail des recettes	X	
IV. ELEMENTS DU BILAN			
	A2.2 Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A2.4 Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
p, 16	A3 - A4 - Méthode utilisée pour les amortissements - Etat des provisions	X	
	A4 - Amortissement des subventions d'équipement versées		X
p.17	A6.1 - Equilibre des opérations financières dépenses	X	
p.18/19	A6.2 - Equilibre des opérations financières recettes	X	
p.20/21	C1 - Etat du personnel	X	
D. ARRETE ET SIGNATURES			
p.22	D-Arrêté et signatures	X	

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

VILLE DE GOUSSAINVILLE

VOTE DU BUDGET ANNEXE LOCATIONS COMMERCIALES

I- MODALITES DE VOTE DU BUDGET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles L.1612-1, L.2312-1, L.2312-2 et L.2312-3, L2121-9 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M.4,

Vu la délibération n° 28/2010 du Conseil Municipal en date du 4 février 2014 optant pour le vote par nature,

Vu la délibération n° DCM-2015-103 du Conseil Municipal en date du 02 juillet 2015 instituant la création d'un budget annexe M4,

L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature

- au niveau du Chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement;

-sans les chapitres "opérations d'équipement"

La liste des articles spécialisée sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante:

néant

II- MODALITES DE VOTE DU BUDGET en l'absence du paragraphe I ci-dessus,

III- Les provisions sont :

- budgétaires selon la délibération n°2018DCM41A du 11 avril 2018 à compter du 1er janvier 2018 pour l'amortissement 2019

IV- La comparaison avec le budget précédent (cf.colone "pour mémoire") s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

V- Le présent budget a été voté :

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	168 142.88	g	164 237.23
	Section d'investissement	b	7 189.00	h	12 579.00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	570 186.20
	Report en section d'investissement (001)	d		j	14 060.98
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d	175 331.88	=g+h+i+j	761 063.41
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f		l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f		=k+l	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=a+c+e	168 142.88	=g+i+k	734 423.43
	Section d'investissement	=b+d+f	7 189.00	=h+j+l	26 639.98
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	175 331.88	=g+h+i+j+k+l	761 063.41

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
-----------	---------	------------------------------------	-----------------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	326 900.00	10 375.00	29 865.00		286 660.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	153 600.00	125 223.88			28 376.12
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 172.20				4 172.20
Total des dépenses de gestion courante		484 672.20	135 598.88	29 865.00		319 208.32
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000.00				15 000.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		499 672.20	135 598.88	29 865.00		334 208.32
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	120 000.00				
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 679.00	2 679.00			
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		122 679.00	2 679.00			120 000.00
TOTAL		622 351.20	138 277.88	29 865.00		454 208.32

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						
--	--	--	--	--	--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	52 160.00	164 237.03			-112 077.03
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5.00	0.20			4.80
Total des recettes de gestion courante		52 165.00	164 237.23			-112 072.23
Total des recettes réelles de fonctionnement		52 165.00	164 237.23			-112 072.23
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		52 165.00	164 237.23			-112 072.23
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		570 186.20				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	136 739.98	5 689.00		131 050.98
Total des dépenses d'équipement		136 739.98	5 689.00		131 050.98
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 000.00	1 500.00		13 500.00
Total des dépenses financières		15 000.00	1 500.00		13 500.00
45x1	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'investissement		151 739.98	7 189.00		144 550.98
<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
TOTAL		151 739.98	7 189.00		144 550.98
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000.00	9 900.00		5 100.00
Total des recettes financières		15 000.00	9 900.00		5 100.00
45x2	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		15 000.00	9 900.00		5 100.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	120 000.00			
040	OPÉ.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 679.00	2 679.00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		122 679.00	2 679.00		120 000.00
TOTAL		137 679.00	12 579.00		125 100.00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		14 060.98			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	40 240.00		40 240.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	125 223.88		125 223.88
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>		2 679.00	2 679.00
	Dépenses de fonctionnement - Total	165 463.88	2 679.00	168 142.88
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 500.00		1 500.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	5 689.00		5 689.00
	Dépenses d'investissement - Total	7 189.00		7 189.00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70 75	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	164 237.03 0.20		164 237.03 0.20
	Recettes de fonctionnement - Total	164 237.23		164 237.23
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			570 186.20

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16 28	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES <i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>	9 900.00		9 900.00
			2 679.00	2 679.00
	Recettes d'investissement - Total	9 900.00	2 679.00	12 579.00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			14 060.98

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	326 900.00	10 375.00	29 865.00		286 660.00
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	66 400.00	9 465.00	29 865.00		27 070.00
604	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	58 000.00	9 465.00	29 865.00		18 670.00
605	ACHATS D'EAU	5 000.00				5 000.00
6061	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES					
6063	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	2 000.00				2 000.00
6064	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	200.00				200.00
	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 200.00				1 200.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	204 000.00	910.00			203 090.00
6135	LOCATIONS, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS					
	LOCATIONS MOBILIERES	12 000.00				12 000.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS					
61551	SUR BIENS MOBILIERES					
61558	MATERIEL ROULANT	3 200.00				3 200.00
	AUTRES BIENS MOBILIERES	40 000.00				40 000.00
6156	MAINTENANCE	148 000.00	910.00			147 090.00
6168	PRIMES D'ASSURANCES					
	AUTRES PRIMES D ASSURANCES	800.00				800.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	56 200.00				56 200.00
6226	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES					
	HONORAIRES	10 000.00				10 000.00
6233	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES					
	FOIRES ET EXPOSITIONS	20 000.00				20 000.00
6257	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS					
	RECEPTIONS	25 000.00				25 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	200.00				200.00
6288	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS					
	AUTRES	1 000.00				1 000.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	300.00				300.00
6358	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)					
	AUTRES DROITS	300.00				300.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	153 600.00	125 223.88			28 376.12
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	600.00	32 995.58			-32 395.58
6333	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS (AUTRES ORGANISMES)					
	PART. EMPLOYEURS FORMATION PROFESS. CONTINUE	600.00	32 995.58			-32 395.58
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	153 000.00	92 228.30			60 771.70
6411	RENUMERATIONS DU PERSONNEL					
	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	137 900.00	86 046.64			51 853.36
6451	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE					
	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	10 500.00	5 277.75			5 222.25

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	4 600.00	903.91			3 696.09
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 172.20				4 172.20
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 172.20				4 172.20
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	4 167.20				4 167.20
6588	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5.00				5.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		484 672.20	135 598.88	29 865.00		319 208.32
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000.00				15 000.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000.00				15 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	15 000.00				15 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		499 672.20	135 598.88	29 865.00		334 208.32

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	120 000.00				120 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT	120 000.00				120 000.00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 679.00	2 679.00			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 679.00	2 679.00			
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	2 679.00	2 679.00			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		122 679.00	2 679.00			120 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		122 679.00	2 679.00			120 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		622 351.20	138 277.88	29 865.00		454 208.32

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	
---	--

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	52 160.00	164 237.03			-112 077.03
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES	52 160.00	164 237.03			-112 077.03
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	52 000.00	163 992.03			-111 992.03
7087	LOCATIONS DIVERSES		245.00			-85.00
	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	160.00				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5.00	0.20			4.80
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5.00	0.20			4.80
7588	AUTRES	5.00	0.20			4.80
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		52 165.00	164 237.23			-112 072.23
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		52 165.00	164 237.23			-112 072.23
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	52 165.00	164 237.23			-112 072.23
---	-----------	------------	--	--	-------------

Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	570 186.20
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	136 739.98	5 689.00		131 050.98
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	136 739.98	5 689.00		131 050.98
2135	CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS GENER. AGENCEMENTS. AMENAG. DES CONS	127 739.98	5 689.00		122 050.98
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 000.00			2 000.00
2184	MOBILIER	2 000.00			2 000.00
2188	AUTRES	5 000.00			5 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		136 739.98	5 689.00		131 050.98
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 000.00	1 500.00		13 500.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	15 000.00	1 500.00		13 500.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	15 000.00	1 500.00		13 500.00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		15 000.00	1 500.00		13 500.00
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		151 739.98	7 189.00		144 550.98

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
<i>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</i>					

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	151 739.98	7 189.00		144 550.98
--	------------	----------	--	------------

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 000.00	9 900.00		5 100.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	15 000.00	9 900.00		5 100.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	15 000.00	9 900.00		5 100.00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	15 000.00	9 900.00		5 100.00
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	15 000.00	9 900.00		5 100.00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	120 000.00			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	120 000.00			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 679.00	2 679.00		
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	2 679.00	2 679.00		
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28135	CONSTRUCTIONS INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	840.00	840.00		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 726.00	1 726.00		
28184	MOBILIER	113.00	113.00		
28188	AUTRES				
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		122 679.00	2 679.00		120 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		122 679.00	2 679.00		120 000.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		137 679.00	12 579.00		125 100.00
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		14 060.98			

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

IV - BAUX COMMERCIAUX : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	Bien créé	Année	Période d'amortissement		Valeur brute d'origine	Valeur nette au 1 ^{er} /01/2021	Amortissement de l'exercice	Valeur nette au 31/12/2021	reste	
			début	durée						fin
BUDGET ANNEXE DES BAUX COMMERCIAUX :										
Achat d'un CISCO SMALL BUSINESS	M	2018	2019	7	2025	2 549,00 €	1 821,00 €	364,00 €	1 457,00 €	4
Achat de 4 commutateurs CISCO	M	2018	2019	7	2025	6 204,00 €	4 431,00 €	886,00 €	3 545,00 €	4
Achat d'un CISCO MINI GBIC	M	2018	2019	7	2025	3 331,00 €	2 379,00 €	476,00 €	1 903,00 €	4
28183 Amortissement des ordinateurs, imprimantes & autres périphériques						12 084,00 €	8 631,00 €	1 726,00 €	6 905,00 €	
Mobilier pour le service économie (2 caissons mobiles , 1 poste de travail et 1 fauteuil de direction)	M	2017	2019	7	2025	789,56 €	676,56 €	113,00 €	563,56 €	5
28184 Amortissement du mobilier						789,56 €	676,56 €	113,00 €	563,56 €	
28188 Amortissement des autres immobilisations corporelles						0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Réhabilitation travaux bureau	MAI	2019	2020	15	2034	5 900,00 €	5 507,00 €	393,00 €	5 114,00 €	13
Réhabilitation travaux marché charmeuse	MAI	2020	2021	15	2035	6 710,00 €	6 710,00 €	447,00 €	6 263,00 €	14
28135 Amortissement des installations, agencements, aménagements des constructions						12 610,00 €	12 217,00 €	840,00 €	11 377,00 €	
TOTAL DES AMORTISSEMENTS =						25 483,56 €	21 524,56 €	2 679,00 €	18 845,56 €	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)		
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		122 679.00	2 679.00
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participation pour dépassement de COS		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
	Ressources propres externes de l'année (a)		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subven ^{ti} on invest. non transf.		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b)	122 679.00	2 679.00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	2 679.00	2 679.00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	840.00	840.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 726.00	1 726.00
28184	MOBILIER	113.00	113.00
28188	AUTRES		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement	120 000.00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 679.00		14 060.98		16 739.98

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV 16 739.98
Solde (IV - II)	V 16 739.98

VILLE DE GOUSSAINVILLE
SERVICE DES BAUX COMMERCIAUX
IV ANNEXE- C - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

C1 - ETAT DU PERSONNEL au 31/12/2021

Grade	Catégorie	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus sur emplois budgétaires à ETP		
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	Total	Agents Titulaires	Agents non titulaires	Total
Filière technique (c)							
Attaché principal		2		2			2
Rédacteur principal de 2ème classe	A	2		2		2	2
Adjoint administratif territorial	B C						
TOTAL GENERAL		2		2			2

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutément à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

VILLE DE GOUSSAINVILLE
SERVICE DES BAUX COMMERCIAUX

IV ANNEXE- C - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

IV

C1 - ETAT DU PERSONNEL au 31/12/2021

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021 (suite)

Grade	Catégories (1)	Secteur (2)	Indice(8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision

(ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

8 2000 10 10

2000 10 10

